



COMITÉ DIRECTEUR DU 30 JANVIER 2010 - Paris (Clichy)

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Présents :

- ✓ Comité directeur : BÉNINTENDE Jean-Claude - BONNENFANT Kevin - BOURDEAUX Jean-Philippe - BRAËMS Pierre - BURLOT Bertrand - CANTENOT Pascal - CHAUVIN Agnès - CHEVALIER Christian - DUCHESNE DE LAMOTTE François - FAUCHIER Jeff - GENSAC Véronique - JEAN Dominique - LACOUR Vincent - LAME Jean-Pierre - LASSALLE Marc - OULDALI Sonia - WATRIN Eric.

- ✓ Ligues : GILLES Yves - POULEAU Jean-Pierre.

Excusés : PICHET Christophe.

Pouvoirs : de DANIEL Vincent (APL) à POULEAU Jean-Pierre - de DESSAINT Hubert à CANTENOT Pascal - de ESTIENNE Cédric à BOURDEAUX Jean-Philippe - de KAUFFMANN Rémy à DUCHESNE François - de SORREL Jérôme SÉNAC Thomas.

Absents : PRIEUR Henri.

Direction technique nationale : GOUESLAIN Yves – CUIZINAUD François.

Secrétariat : MAUREL Sophie – MARCHESE Brigitte.



ORDRE DU JOUR

8 h : réunion des commissions

9 h : début de séance du comité directeur

BILAN 2009 – PRÉVISIONNEL 2010

1. Rapports des Commissions : présentation succincte votes
2. Composition des commissions : élection de nouveaux membres vote
3. Rapports de la Direction technique nationale et prévisionnel
4. Budget prévisionnel 2010 vote
5. Calendrier 2010 : Proposition de planning des réunions

PRÉPARATION A.G 2010

6. Commission de surveillance des opérations électorales vote
Proposition et désignation des trois membres de la commission (article 7.1 du règlement intérieur) : "
La commission est composée de trois (3) membres, dont une majorité de personnes qualifiées, qui ne peuvent être candidats aux élections pour la désignation des instances dirigeantes de la fédération ou de ses organes déconcentrés, nommés, chaque année, au moins trente jours avant l'assemblée générale, par le comité directeur."
7. Approbation de l'ordre du jour de l'A.G vote
8. Projet de rénovation des licences
9. Cotisations 2011 vote

COMMISSIONS

10. Commissions Compétitions delta, parapente, cerf-volant et kite
Présentation des règlements sportifs et calendriers 2010 restant à valider
dont le règlement compétition cerf-volant 2010 vote
11. Attribution du championnat de France de voltige parapente au club des Escoubes volantes
(11 et 12 septembre 2010) vote
12. Attribution du championnat de France parapente jeunes au club Natur'ailes,
(21 au 25 août 2010) vote
13. Attribution du critérium jeunes parapente au CDVL 43 (du 12 au 16 mai 2010) vote
14. Point d'information de la commission des Assurances

ADMINISTRATION

15. Approbation du compte-rendu du CD du 17 octobre 2009 vote

POINTS DIVERS

- * demande d'affiliation de l'école de ski de Chamonix
- * affaires en cours

Fin des débats à 16 H.

Un tour de table a été effectué de manière approfondie, permettant à chacun d'exposer les travaux en cours au sein des commissions, ou de donner des informations générales sur l'actualité des structures (ligues, direction technique nationale, secrétariat).



VOTE NUMERO 1, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Rapports d'activités 2009 des commissions :
Sites et espaces de pratique, Révision des Statuts et règlements/ Rénovation des licences,
Assurances, Mission espace aérien, Tracté, Ecoles de kite, Développement durable, Vie associative,
Communication, Sécurité et technique, Jeunes et Éduc'en ciel.

OUI À L'UNANIMITÉ

Les rapports manquants lors du vote : Compétition parapente, Médical, Formation parapente, CND,
CNK , Cerf-volant, Disciplinaire, International, Informatique et Handi feront l'objet d'un vote
électronique ultérieurement.

VOTE NUMÉRO 2, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Composition des commissions :
intégration au sein de la commission Sécurité et technique d'Agnès AUBRY, en tant que
représentante du CND.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 3, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Approbation du budget prévisionnel 2010 :
Étroitement calqué sur le réalisé 2009, il réclamera une vigilance mensuelle de la part des
gestionnaires. Il présente à ce jour un résultat négatif de 38 311 €. D'autre part, les taux de remboursement des frais restent inchangés.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 4, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Composition de la commission des opérations électorales : Yves de Boismillon, Stéphane Vieilledent,
Olivier Nuber.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 5, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Ordre du jour de l'assemblée générale du 13 mars 2010.

OUI À L'UNANIMITÉ



Les invitations aux ligues seront envoyées avec un coupon-réponse , la liste des invités sera affinée et il sera rajouté à l'ordre du jour un débat avec les participants sur les enjeux actuels de la fédération. Une spéciale « Nouv'ailes » sera consacrée en février à la préparation de cette A.G.

VOTE NUMÉRO 6, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Montant des cotisations 2011, identique à 2010.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 7, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Règlement compétition cerf-volant, format « nouveau pratiquant ».
Thomas Sénac souhaite savoir si ce règlement est valable pour la 1ère compétition, ou pour la 1ère année de compétition.

21 OUI – 3 ABSTENTIONS

VOTE NUMÉRO 8, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Attribution du championnat de France de voltige parapente au club des Escoubes volantes 11 et 12 septembre 2010.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 9, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Attribution du championnat de France parapente jeunes au club Natur'ailes, 21 au 25 août 2010.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 10, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Attribution du critérium jeunes parapente au CDVL 43, du 12 au 16 mai 2010.

OUI À L'UNANIMITÉ



VOTE NUMÉRO 11, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Approbation du compte-rendu du comité directeur du 17 octobre 2009.

22 OUI – 2 ABSTENTIONS

DIVERS

✘ Évolution cruciale du kite

Un fort lobbying international œuvre en faveur d'une entrée du kite aux jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro. Il se pose pour la FFVL la question du choix stratégique de son évolution très rapide concernant le kite, passant d'une culture de loisirs et compétition amateur à une culture de compétition olympique. Même si aucune menace ne pèse officiellement à ce jour sur notre délégation, il est possible que la FFV renouvelle ses prétentions pour reprendre l'activité lors de la prochaine olympiade, avant les J.O. de 2016. Ces enjeux feront l'objet d'un débat au sein du comité directeur avant fin 2012.

✘ Calendrier des réunions à venir

- ✚ Assemblée générale : le 13 mars 2010 de 10 H 30 à 16 H à Paris
- ✚ Comités directeurs : ♦ le 13 mars 2010 de 16 H à 18 H à Paris
 - Le 5 juin 2010 à Lyon (lieu à confirmer)
 - Le 16 octobre 2010 à Paris (lieu à confirmer)
 - Le 5 février 2011 à Paris (lieu à confirmer)
- ✚ Bureau directeur stratégique : les 2 et 3 octobre 2010 (lieu à confirmer)
- ✚ Assemblée générale 2011 : le 19 mars

✘ Chantier « rénovation des licences »

Faute de nouveaux éléments depuis le dernier comité directeur, la réflexion n'a pas encore abouti mais semble s'acheminer vers une simplification qui consisterait à conserver :

- Une licence primo adhérent valable une seule année, délivrée par toutes les structures et toutes les disciplines.
- Une licence pratiquant délivrée par toutes les structures en kite et en cerf-volant.
- Une licence « pratiquant » et une licence « élève 7 jours » pour le delta et le parapente.



Plusieurs solutions sont possibles :

- Le complément de la licence élève 7 jours pourrait être pris dans un club ou dans une école, tandis que la licence «volant» serait souscrite uniquement dans les clubs, en conservant une règle d'exception pour le kite.
- Toutes les structures peuvent délivrer tout type de licences de façon indifférenciée.
 - ✓ Les OBL délivrent les licences pratiquants uniquement à leurs clients et non pas à tous les pratiquants. Un OBL valide forcément une prise de licence. Il n'y a pas d'équivalent à la cotisation club puisque le pratiquant est un client qui paye une prestation au professionnel.
 - ✓ Les OBL délivrent tout type de licences et chaque licence est « taxée » d'une somme forfaitaire équivalente ou éventuellement supérieure à une cotisation club moyenne. Cette taxe est prélevée par la FFVL et reversée aux structures déconcentrées.

Jean-Pierre Pouleau, président de l'APL, s'engage de son côté à faire avancer l'enquête sur ce sujet.

Affaires en cours

- Affaire Jérôme Ferreri : ce dernier a été exclu du comité directeur et par voie de conséquence des listes de diffusion. Cette décision lui a été notifiée par la commission disciplinaire lors de sa convocation. Toutefois, il a été demandé à son avocat de confirmer par écrit que Jérôme Ferreri ne ferait pas appel de cette décision.
- Affaire Olivier Montel : il s'agit d'une affaire complexe mêlant un retrait de licence à une privation de couverture d'assurance, contestée par l'intéressé.
- Accident de deltistes en Namibie : les pratiquants accidentés ont été rapatriés grâce aux contrats d'assurances fédéraux mais dans la mesure où il s'agit d'un accident de voiture et non de delta, la FFVL a refusé de se porter caution.